

10.03.2006 - 15:35 Uhr

LUSP très réservée sur la conclusion dun accord de libre-échange agricole avec LUE

Brugg (ots) -

L'Union suisse des paysans exprime de grandes réserves concernant l'éventuelle conclusion dun accord de libre-échange agricole avec l'Union européenne (UE). Un tel accord pourrait en effet se traduire par la réduction de moitié du revenu sectoriel et la disparition de dizaines de milliers d'emplois dans lagriculture et dans les secteurs proches. Toutefois, LUSP na rien contre le fait que le Conseil fédéral procède à des vérifications afin que tous les faits soient connus lorsqu'il sagira de définir une option. Il faudra notamment disposer des informations nécessaires sur les modalités de l'OMC, les mesures d'accompagnement, les chances à l'exportation et le potentiel de réduction des coûts.

Au début de l'année, le Conseil fédéral a lancé dans le débat sur la politique agricole la possibilité de conclure un accord de libre-échange avec l'UE. Après un premier rapport préliminaire, il sagit maintenant d'examiner à la loupe les tenants et les aboutissants d'une telle démarche. L'Union suisse des paysans na rien contre des vérifications approfondies à ce sujet. Mais elle affiche son scepticisme quant à l'impact économique dun tel accord sur les exploitations agricoles. Les premières discussions internes ont en effet révélé qu'un accord de libre-échange global dans le secteur agricole aurait des conséquences financières encore plus graves qu'une solution moyenne trouvée à l'OMC.

Il est toutefois possible qu'une ouverture ponctuelle vis-à-vis de l'UE soit porteuse de possibilités de conquérir des marchés, comme on le constate aujourd'hui avec le secteur fromager. LUSP attend cependant que des ouvertures dans certains secteurs soient pratiquées avec la plus grande prudence. De plus, il ne faut pas se fixer uniquement sur lagriculture, mais évaluer l'impact de telles ouvertures sur l'ensemble de la filière agro-alimentaire.

Les coûts de production formeront également un point décisif. Lagriculture suisse ne pourra en effet se maintenir dans un contexte de plus en plus international que si elle parvient à réduire considérablement ses coûts. LUSP analysera les conséquences dun rapprochement avec l'UE. Elle ne donnera cependant son avis définitif sur ce dossier que lorsque tous les faits auront été mis sur la table et que l'on connaîtra les engagements pris par la Suisse à l'OMC.

Compléments d'information:

Hansjörg Walter, président, mobile 079 219 32 33

Jacques Bourgeois, directeur, tél. 031 385 36 40, mobile 079 219 32 33

Dr. Christophe Eggenschwiler, chef du Département Economie et Politique, tél. 056 462 51 11, mobile 079 344 09 02

Urs Schneider, chef de la communication, tél. 056 462 51 11, mobile 079 438 97 17

www.sbv-usp.ch

info@sbv-usp.ch